

LE PRIVILÉGIÉ



Numéro 4
10 janvier 2018

1. Dates à retenir :

Lundi	29 janvier	Journée pédagogique Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits
Mercredi	7 février	Réunion du conseil d'établissement à 18h30
Mercredi	7 février	Début de la période d'inscription jusqu'au 16 février (voir plus bas)
Jeudi	8 février	Journée d'inscription à la maternelle (Dites-le à vos voisins!)
Vendredi	23 février	Journée pédagogique Service de garde ouvert pour les élèves inscrits

2. Inscription à l'école pour l'année scolaire 2018-2019

Comme l'an passé, l'inscription se fera par courriel pour les élèves déjà inscrits cette année. Il faut donc vous assurer que l'adresse courriel que vous aviez donnée à l'école est toujours valide. **Cette année, la période se déroulera du 7 au 16 février.**

3. Inscription à la maternelle

Durant la période d'inscription, une journée est réservée pour les parents qui désirent inscrire leur enfant à la maternelle. Cette journée est le 8 février de 8h à 17h sans interruption pour le dîner. Si vous connaissez des personnes autour de vous qui n'ont pas d'enfant à notre école, mais qui ont un enfant d'âge préscolaire, n'hésitez pas à lui communiquer l'information. Étant donné que plusieurs documents sont à remplir, il est préférable de ne pas amener l'enfant avec vous. Une invitation lui sera faite pour venir à l'école au début du mois de juin.



Voici les documents nécessaires à apporter pour l'inscription :

- L'original du certificat de naissance
- Une preuve d'adresse



4. Vers le Pacifique

Après autant de journées de congé, nous désirons partir l'année 2018 du bon pied. C'est pourquoi nous remettons de l'avant le silence dans le corridor. En effet, le silence dans le corridor amène un climat propice aux apprentissages. Si vous devez vous déplacer dans l'école lors des heures de classe, ou si vous vous présentez dans le hall, nous vous demandons de respecter cette règle. Merci!

Après avoir exploré les sentiments et discuté de différentes stratégies nous aidant à régler pacifiquement nos conflits, le mois de janvier est dédié à développer nos compétences à formuler des messages clairs. Pour ce faire, il faut parler chacun son tour, écouter l'autre et surtout, parler au « je ». Encouragez votre enfant à parler au « je » lorsqu'il veut exprimer ses idées, ses sentiments, ses besoins, ses désirs.

Conférences

Entraide parents

L'organisme Entraide Parents, un organisme qui a pour but de soutenir les parents face aux difficultés qu'ils rencontrent dans les relations avec leurs enfants, a sorti sa programmation pour l'hiver et le printemps 2018. Plusieurs conférences, soirées d'informations et cafés-rencontres sont offerts de jour comme de soir dans divers lieux sur le territoire. N'hésitez pas à consulter leur site internet (www.entraideparents.com) ou à communiquer avec eux (418-684-0050) pour obtenir plus d'informations. Une affiche présentant les ateliers peut être consultée dans la hall d'entrée, de même qu'au service de garde.

Voici quelques thèmes abordés lors des séries d'atelier, des cafés-rencontres ou des soirées d'informations :

- L'intégration à l'école ou à la garderie
- Le sommeil
- La discipline
- La communication
- L'anxiété chez l'adolescent
- Les ados et l'alimentation
- Les nouvelles technologies
- L'utilisation saine et sécuritaire des technologies de l'information et cyber-dépendance
- La violence envers et entre les enfants et l'intimidation
- Gestion de la colère
- « Parent d'ado... une traversée ». Pour les parents d'enfants de 12 à 18 ans. Série de 9 rencontres.
- « Vie de famille... de la discipline à l'amour ». Pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans. Série de 7 rencontres.
- « Parents de tout-petits... les Apprenti-Sages de la vie ». Pour les parents d'enfants de 2 à 6 ans. Série de 4 ou 7 rencontres.

Triple P

Parce que les enfants ne viennent pas avec un manuel d'instructions ... Les parents ont parfois besoin d'un coup de pouce. Parmi les activités que propose le programme Triple P pour améliorer votre relation avec votre enfant, une série de conférences publiques est offerte en exclusivité dans votre milieu. Découvrez-y des trucs simples et concrets qui augmenteront votre plaisir d'être parent!

Trois conférences sont offertes. Vous n'avez pas besoin d'assister la conférence 1 pour faire les suivantes. Vous pouvez visiter le site parentspositifs.ca pour les dates des conférences offertes sur les autres territoires.

Conférence 1 : Les pratiques parentales positives : Quoi? Où? Quand? Comment?	Conférence 2 : Les pratiques parentales positives : l'estime de soi chez l'enfant	Conférence 3 : Les pratiques parentales positives : la gestion des émotions de l'enfant	
30 janvier 19h à 20h30	13 février 19h à 20h30	27 février 19h à 20h45	École des Jeunes du Monde (Pavillon Champfleury) 2490 avenue Champfleury, Québec
21 mars 19h à 20h30	4 avril 19h à 20h30	18 avril 19h à 20h30	Patro Laval 145 rue Bigaouette, Québec

5. Remerciements

Le 21 décembre dernier, les élèves de l'école ont vécu une belle fête de Noël avec un déjeuner chaud servi à l'ensemble des élèves au gymnase. Je tiens à remercier sincèrement Madame Natacha Dubé, responsable du club des Petits déjeuners qui a orchestré le tout bénévolement et qui a été soutenue par son équipe de bénévoles que je remercie également. Au menu : crêpes et crème fouettée, œufs, jambon, fruits, rôties, fromage.

Je remercie également le comité des enseignants qui a organisé cette belle journée mémorable!

6. Conseil de vie des élèves

Les élections se sont déroulées à la fin du mois de novembre et voici nos élus pour l'année 2017-2018 :

Kelly-Ann Ménard
Alexis Ouellet-Bernard
Lindsay Leblond
Ayden Beaulieu

Maika St-Pierre
Tom Caron
Anabelle Caron
Rosalie Langlois

De plus, Rosalie Langlois a été élue présidente.

Félicitations et une belle année d'implication dans l'école!



7. Absences à long terme des élèves

Plusieurs demandes nous sont faites à chaque année pour que **l'élève qui s'absente, pour une raison qui n'est pas considérée par l'école comme une force majeure**, reçoive de la part de son enseignant les travaux, les leçons et les devoirs effectués pendant son absence. Nous tenons à vous informer que l'enseignement donné en classe peut varier d'une journée à l'autre tant au niveau des apprentissages que des évaluations. Ainsi, il nous est difficile de fournir à l'avance à un élève les éléments précis qui seront enseignés et évalués.

Également, l'enseignant ne peut prendre du temps supplémentaire pour préparer un enseignement différencié pour tous les élèves qui s'absentent pour voyage, sport ou loisirs familiaux. Par ailleurs, l'enseignant n'est pas non plus tenu d'offrir de la **récupération** à votre enfant suite à ce type d'absence.

En ce qui concerne **les évaluations**, il est important de souligner que puisque certaines d'entre elles demandent une supervision de la part de l'enseignant, il est souvent impossible de faire reprendre celles-ci.

Lorsqu'un élève **s'absente pour cause de force majeure (maladie, décès d'un proche, etc.)**, le parent peut toujours faire une demande pour obtenir les travaux, les leçons, les devoirs.

Je souhaite à toutes les familles de l'école Notre-Dame-du-Canada une très belle année 2018!

Carole Lefebvre
Directrice